



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-dix-septième session

Rome, 10-11 décembre 2002

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET PROGRAMME DES ACTIVITÉS
DE LA SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS MARQUANT LE
VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU FIDA**

1. L'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration stipule que le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs.
2. Le projet d'ordre du jour provisoire pour la session du Conseil des gouverneurs marquant le vingt-cinquième anniversaire du FIDA qui a été envoyé, a été depuis modifié à la lumière des délibérations de cette session du Conseil d'administration. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le projet révisé d'ordre du jour ci-joint.



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil des gouverneurs - Session du vingt-cinquième anniversaire du FIDA

Rome, 19-20 février 2003

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET PROGRAMME DES ACTIVITÉS

1. La session du Conseil des gouverneurs marquant le vingt-cinquième anniversaire du FIDA ouvrira officiellement l'année commémorative qui offrira l'occasion d'échanger des idées, de se pencher sur les réalisations du Fonds au cours du dernier quart de siècle et de promouvoir la mission du FIDA: "Ouvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté". Ce sera également le moment opportun pour se tourner vers l'avenir et la tâche à accomplir pour réaliser les objectifs de développement du Millénaire, et notamment celui de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.
2. À ce propos, le Président du Fonds a proposé de centrer le débat interactif sur le thème "Atteindre les objectifs de développement du Millénaire - Ouvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté".
3. Comme indiqué dans le programme des activités, le débat, qui sera animé par des experts de haut niveau, aura lieu en séance plénière le premier jour de la session. Le lendemain, quatre tables rondes consacrées à des questions spécifiques se tiendront simultanément. Les délégations nationales sont invitées à assister aux tables rondes de leur choix et, pour stimuler l'interaction, pourront même, si elles le souhaitent, répartir leurs membres entre différents groupes de discussion.



PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'admission en qualité de membre non-originaire
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
7. Sixième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2001
9. Budget administratif du FIDA pour 2003
10. Élection de membres et de membres suppléants du Conseil d'administration
11. Rapport sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)
12. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
13. Rapport intérimaire sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
14. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
15. Autre question

Approbation de la diffusion des documents

ANNOTATIONS

1. **Ouverture de la session**

La session du Conseil des gouverneurs marquant le vingt-cinquième anniversaire du FIDA se tiendra les mercredi 19 février et jeudi 20 février 2003 au Palazzo dei Congressi, Piazzale J.F. Kennedy, Rome (EUR). La session s'ouvrira le mercredi 19 février 2003 à 10 heures.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire, établi par le Président du Fonds et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 26/L.1). Des précisions sur le programme des activités prévues pendant la session sont données dans l'annexe.

3. **Demande d'admission en qualité de membre non-originaire**

Le Conseil d'administration a examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire présentée par la République démocratique du Timor-Leste. La recommandation du Conseil à cet égard, accompagnée d'un projet de résolution y afférant, sera présentée dans le document GC 26/L.2.

4. **Déclaration du Président du FIDA**

Le Président, M. Lennart Båge, récapitulera à l'intention des gouverneurs les activités du Fonds.

5. **Déclarations générales**

Les gouverneurs sont invités à faire des déclarations générales au titre de ce point de l'ordre du jour à la lumière du thème fixé pour la session de cette année ainsi qu'à formuler à propos des autres questions inscrites à l'ordre du jour les observations qu'ils jugeront appropriées.

6. **Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA**

Un rapport sur la situation de la cinquième reconstitution des ressources du FIDA sera présenté sous la cote GC 26/L.3.

7. **Sixième reconstitution des ressources du FIDA**

Le rapport final de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA sera présenté au Conseil des gouverneurs dans le document GC 26/L.4. En outre, ce document soumettra à l'approbation du Conseil des gouverneurs un projet de résolution relatif à la sixième reconstitution.

8. **États financiers du FIDA au 31 décembre 2001**

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs est invité à examiner le document GC 26/L.5 qui contient les états financiers vérifiés du FIDA pour 2001, ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes. À sa soixante-quinzième session, en avril 2002, le Conseil d'administration a examiné lesdits états financiers et recommandé qu'ils soient soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs.



9. **Budget administratif du FIDA pour 2003**

Le budget administratif du FIDA pour 2003, tel que recommandé par le Conseil d'administration pour approbation, sera présenté au Conseil des gouverneurs sous la cote GC 26/L.6. À sa soixante-dix-septième session, le Conseil d'administration a examiné une proposition relative à la constitution d'un fonds fiduciaire pour l'assurance maladie après cessation de service. La recommandation du Conseil d'administration, accompagnée d'un projet de résolution y afférant, sera présentée au Conseil des gouverneurs dans le document GC 26/L.7.

10. **Élection de membres et de membres suppléants du Conseil d'administration**

Le mandat de trois ans de membres actuels du Conseil d'administration expire à la présente session du Conseil des gouverneurs. Conformément au paragraphe 1 de l'article 40 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, "...le Président diffuse une liste où figure le nombre de membres et de membres suppléants du Conseil d'administration devant être élus ou nommés parmi les Membres du Fonds...". Cette information sera communiquée au Conseil des gouverneurs dans le document GC 26/L.8. Le paragraphe 2 dudit article du Règlement intérieur stipule qu'"Au cours de la session annuelle, les gouverneurs se réunissent en séance privée pour procéder à ces élections, conformément aux procédures spécifiées par la partie pertinente de l'annexe II de l'Accord..." (reproduite en appendice au document GC 26/L.8). Cette séance privée pourra être organisée par le Bureau du Secrétaire du FIDA.

11. **Rapport sur le FIDA V: Plan d'action (2000-2002)**

Conformément au rapport final de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, approuvé par le Conseil des gouverneurs en 2000, un rapport sur l'avancement de FIDA V: Plan d'action (2000-2002) doit être soumis chaque année au Conseil des gouverneurs. Le rapport final sur le Plan d'action sera soumis à ce dernier dans le document GC 26/L.9.

12. **Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)**

À sa vingt-troisième session, le Conseil des gouverneurs a adopté sa résolution 116/XXIII, par laquelle il a approuvé un budget d'investissement de 26 millions de USD proposé pour un programme de reconfiguration des processus échelonné sur une période de cinq ans, couvrant les exercices 2000 à 2005. Le rapport intérimaire annuel sur ce programme sera soumis au Conseil des gouverneurs sous la cote GC 26/L.10.

13. **Rapport intérimaire sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté**

Le Conseil des gouverneurs trouvera dans le document GC 26/L.11 un rapport intérimaire sur les résultats concrets obtenus depuis sa dernière session en ce qui concerne l'amélioration de l'accès des pauvres aux ressources productives dans les pays et régions où opère actuellement la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.

14. **Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

À sa vingt et unième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a approuvé la décision par laquelle le Fonds a été choisi pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le point sur les opérations du Mécanisme mondial en 2002 sera présenté dans le document GC 26/L.12.



15. **Autre question**

Approbation de la diffusion des documents

La politique du FIDA en matière de diffusion des documents prévoit qu'il appartient à l'organe directeur concerné de décider de la diffusion des documents de toute session. En conséquence, il sera demandé au Conseil des gouverneurs d'autoriser que les documents dont il a été saisi et qu'il a approuvés à la session du vingt-cinquième anniversaire du Fonds soient diffusés et placés sur le site web du FIDA.



PROGRAMME DES ACTIVITÉS

MERCREDI 19 FÉVRIER 2003

Séance du matin

10 heures – 13 heures

10 heures -13 heures

Cérémonie d'ouverture

Le Président de la République italienne, S.E.M. Carlo Azeglio Ciampi, et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, ouvriront conjointement la session.

Début de l'examen des points tels qu'indiqués sur l'ordre du jour provisoire

Séance de l'après-midi

14 h 30-18 h 30

14 h 30-17 heures

Débat interactif sur le thème: *Atteindre les objectifs de développement du Millénaire – Oeuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté*

Le débat donnera l'occasion d'échanger des vues sur le thème et comprendra une séance de questions - réponses. Le groupe de discussion sera composé d'experts de haut niveau ainsi que du Président du Fonds et du Président du Conseil des gouverneurs.

17 heures-18 h 30

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

JEUDI 20 FÉVRIER 2003

Séance du matin

9 h 30-13 heures

9 h 30-10 h 20

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

10 h 30-13 heures

Tables rondes

Quatre tables rondes auront lieu simultanément sur les thèmes suivants:

- Les populations autochtones et le développement durable
- L'accès des ruraux pauvres aux marchés
- Transformer les institutions rurales pour réaliser les objectifs de développement du Millénaire
- Les femmes en tant que moteur du changement

Séance de l'après-midi

15 heures - 18 heures

15 heures - 18 heures

Examen des derniers points de l'ordre du jour et déclarations générales

Clôture de la session

